



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL

N° 61

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M<sup>me</sup> COMPTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 301 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la « Westminster United Church Foundation »/The Westminster United Church Foundation Incorporation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M<sup>mes</sup> COMPTON et BYRAM interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. NESBITT propose l'amendement à l'étape du rapport qui suit visant le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique :

*Il est proposé que le projet de loi 300 soit amendé dans le paragraphe 22(2) figurant à l'article 3 :*

*a) dans le titre, par suppression de « sur le site Web »;*

*b) dans le texte, par substitution, au passage qui suit « publie », de « un résumé des états financiers et l'avis du vérificateur à leur sujet sur le site Web de la Fondation et dans un journal ayant une diffusion générale à Winnipeg. ».*

Il s'élève un débat.

M. NESBITT intervient. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M. LOISELLE propose l'amendement à l'étape du rapport qui suit visant le projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique :

*Il est proposé que le projet de loi 300 soit amendé dans l'article 3 par substitution, au paragraphe 22(2), de ce qui suit :*

**Publication de la vérification annuelle**

**22(2)** Dès que raisonnablement possible après l'achèvement de la vérification, le conseil publie un résumé des états financiers et l'avis du vérificateur à leur sujet sur le site Web de la Fondation ou dans un journal ayant une diffusion générale à Winnipeg, ou aux deux endroits.

Il s'élève un débat.

MM. LOISELLE et NESBITT interviennent. L'amendement, mis aux voix, est adopté à la majorité.

---

M. LOISELLE propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

MM. LOISELLE et NESBITT, M<sup>me</sup> STONE ainsi que M. BALCAEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. LAGASSÉ présente la proposition suivante :

Proposition n° 12 : Droits des députés indépendants

Attendu :

que les députés indépendants à l'Assemblée législative jouent un rôle essentiel en représentant les électeurs qui ne s'identifient pas à un parti politique reconnu;

que les députés sont élus afin de servir les habitants de leur circonscription de manière égale, sans égard à leur allégeance politique;

que des préoccupations ont été soulevées voulant que les députés indépendants ne jouissent pas tous du même accès aux privilèges, aux ressources et aux occasions en matière de procédure;

qu'il existe des preuves montrant qu'au moins un député indépendant a eu droit à des privilèges qui n'ont pas été offerts systématiquement à tous les députés indépendants;

que l'équité, la transparence et l'égalité sont des principes fondamentaux d'un système parlementaire démocratique,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le Comité permanent du *Règlement* de l'Assemblée à veiller à ce que tous les députés indépendants se voient accorder les mêmes privilèges, le même accès aux ressources et les mêmes occasions en matière de procédure, notamment en examinant les pratiques actuelles et en recommandant les modifications nécessaires pour garantir que les députés indépendants soient traités de façon équitable, transparente et uniforme.

Il s'élève un débat.

M. LAGASSÉ intervient.

M<sup>me</sup> la *ministre* CABLE, M. BEREZA et M<sup>me</sup> COOK posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE, M. LOISELLE, M<sup>mes</sup> COOK et CROSS ainsi que M. DEVGAN interviennent. M. WASYLIW exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N<sup>o</sup> 54) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation de l'usage du tabac et du cannabis et des produits servant à vapoter/The Smoking and Vapour Products Control Amendment Act.*

(Ministre ASAGWARA)

---

M. MOSES, *ministre des Affaires, des Mines, du Commerce et de la Création d'emplois*, fait une déclaration au sujet des chambres de commerce du Manitoba.

M. NARTH fait des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO, M. WHARTON ainsi que M<sup>mes</sup> CHEN, COOK et SCHOTT font des déclarations de député.

---

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M<sup>me</sup> STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à retirer des impôts fonciers le financement de l'éducation et l'impôt y afférent et à trouver un moyen juste et équitable pour financer l'éducation au Manitoba.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à rétablir immédiatement les trois salles de classe mobile à l'école Green Valley en vue d'atténuer le stress et de réduire la surcharge des classes et à exhorter le gouvernement provincial à relancer le projet d'agrandissement de cette école.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter la ministre du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance à réserver aux aînés l'utilisation des logements qui leur sont destinés, à exiger que l'âge minimum pour y résider soit fixé à 55 ans et à procéder à une vérification appropriée des demandes présentées par les personnes désirant habiter dans ces logements.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M<sup>me</sup> COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M. GOERTZEN — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à améliorer la sécurité de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 75 et de la route provinciale secondaire n° 305 à Sainte-Agathe et à prioriser des mesures qui permettront la diminution des accidents et des décès, y compris celles énoncées dans l'étude de sécurité des routes en service de 2022.

M<sup>me</sup> BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre entièrement en œuvre les recommandations du rapport *Bridging the Gaps* et à mettre immédiatement en place des politiques et des mesures officielles qui sont plus respectueuses et collaboratives et qui atténuent également les préjudices subis par les familles sollicitant l'aide des Services aux enfants handicapés et à exhorter le ministre des Familles à procéder à un examen complet des mesures de soutien à l'emploi que ces Services offrent aux enfants handicapés âgés de 12 à 17 ans, y compris tenir des consultations directes avec les familles concernées, et à envisager un éventail complet d'options visant à soutenir les familles et à leur donner les moyens de choisir des solutions qui répondent le mieux à leurs besoins.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler sans délai les modifications injustes et punitives apportées à la politique fiscale et à rétablir le remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation pour l'ensemble des Manitobains.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à reconnaître que la programmation pendant le dîner fait partie intégrante de la journée d'école et qu'elle mérite une planification, une dotation en personnel et une supervision adéquates par les divisions scolaires et non pas par des comités de parents bénévoles et à modifier les politiques scolaires afin qu'elles soient équitables pour tous les élèves et non pas seulement pour ceux qui bénéficient du service d'autobus scolaires et qu'elles désignent une période de 60 minutes au milieu de la journée à titre de période d'« éducation » plutôt que période de « garde d'enfants ».

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre SALA tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026*.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. WHARTON voulant que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée refuse que soit lu une deuxième fois le projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026* — puisqu'elle n'a reçu ni l'assurance ni les preuves satisfaisantes voulant que le projet de loi prévoise des mesures d'abordabilité concrètes et significatives dont les Manitobains ont désespérément besoin.

Le débat se poursuit sur la motion d'amendement.

MM. PIWNIUK, KING, NESBITT et GUENTER, M<sup>me</sup> BYRAM, M. WOWCHUK, M<sup>me</sup> STONE ainsi que MM. BEREZA, JOHNSON, EWASKO et SCHULER interviennent.

Pendant le débat, le président informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé au député de Steinbach le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir dans le débat sur le projet de loi 53.

M. GOERTZEN, M<sup>me</sup> COOK ainsi que MM. NARTH et KHAN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

**POUR**

BALCAEN  
BEREZA  
BYRAM  
EWASKO  
GOERTZEN  
GUENTER  
JOHNSON

KHAN  
KING  
NESBITT  
SCHULER  
STONE  
WHARTON  
WOWCHUK.....14

**CONTRE**

ASAGWARA  
BLASHKO  
BRAR  
BUSHIE  
CABLE  
CHEN  
COMPTON  
CORBETT  
CROSS  
DELA CRUZ  
DEVGAN  
FONTAINE  
KENNEDY  
KOSTYSHYN  
LOISELLE

MALOWAY  
MARCELINO  
MOROZ  
MOSES  
MOYES  
NAYLOR  
PANKRATZ  
REDHEAD  
SALA  
SANDHU  
SCHMIDT  
SCHOTT  
SIMARD  
SMITH  
WIEBE .....30

Le débat sur la motion principale se poursuit.

M. WOWCHUK intervient et propose la motion d'amendement qui suit :

Que la motion soit remplacée par ce qui suit :

Que le projet de loi 53 — *Loi d'exécution du budget de 2026 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2026* — ne soit pas lu une deuxième fois maintenant, mais plutôt dans cinq mois jour pour jour.

Le président adjoint déclare l'amendement recevable.

Il s'élève un débat sur l'amendement.

M<sup>mes</sup> STONE et BYRAM, MM. BALCAEN, NESBITT, BEREZA, EWASKO, JOHNSON, KING, WASYLIW, PIWNIUK, GUENTER, WHARTON et SCHULER ainsi que M<sup>me</sup> COOK interviennent.

Pendant le débat, le président adjoint informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé au député de La Vérendrye le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir dans le débat sur l'amendement de renvoi du projet de loi 53.

MM. NARTH et KHAN interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

**POUR**

BALCAEN  
BEREZA  
BYRAM  
COOK  
EWASKO  
GOERTZEN  
GUENTER  
JOHNSON  
KHAN

KING  
NARTH  
NESBITT  
PERCHOTTE  
PIWNIUK  
SCHULER  
STONE  
WASYLIW  
WHARTON  
WOWCHUK.....19

**CONTRE**

ASAGWARA  
BRAR  
BUSHIE  
CABLE  
CHEN  
COMPTON  
CORBETT  
CROSS  
DELA CRUZ  
DEVGAN  
FONTAINE  
KENNEDY  
KINEW  
KOSTYSHYN  
LOISELLE

MALOWAY  
MARCELINO  
MOROZ  
MOSES  
MOYES  
NAYLOR  
OXENHAM  
PANKRATZ  
REDHEAD  
SALA  
SANDHU  
SCHMIDT  
SCHOTT  
SIMARD  
SMITH  
WIEBE .....31

Le débat sur la motion principale se poursuit.

MM. BALCAEN et KHAN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

ASAGWARA  
BLASHKO  
BRAR  
BUSHIE  
CABLE  
CHEN  
COMPTON  
CORBETT  
CROSS  
DELA CRUZ  
DEVGAN  
FONTAINE  
KENNEDY  
KINEW  
KOSTYSHYN  
LOISELLE

MALOWAY  
MARCELINO  
MOROZ  
MOSES  
MOYES  
NAYLOR  
OXENHAM  
PANKRATZ  
REDHEAD  
SALA  
SANDHU  
SCHMIDT  
SCHOTT  
SIMARD  
SMITH  
WIEBE .....32

**CONTRE**

BALCAEN  
BEREZA  
BYRAM  
COOK  
EWASKO  
GOERTZEN  
GUENTER  
JOHNSON  
KHAN  
KING

LAGASSÉ  
NARTH  
NESBITT  
PERCHOTTE  
PIWNIUK  
SCHULER  
STONE  
WASYLIW  
WHARTON  
WOWCHUK.....20

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Pendant le débat et à la demande du leader de l'opposition officielle à l'Assemblée, l'Assemblée convient de ne pas tenir compte de l'heure jusqu'à ce que les motions de deuxième lecture du projet de loi 53 soient mises aux voix.

---

Toujours pendant le débat, le président intervient et demande au député de Steinbach, qui a fait des remarques portant sur l'absence de députés à l'Assemblée, de se rétracter.

M. GOERTZEN se rétracte.

---

Toujours pendant le débat, le président intervient et rappelle au député de Steinbach que les députés devraient être désignés par leur circonscription électorale ou leur portefeuille.

M. GOERTZEN présente des excuses de plein gré.

---

Toujours pendant le débat, M. JOHNSON invoque le *Règlement* et demande que l'on vérifie si le quorum est atteint.

Le président informe l'Assemblée qu'il y a assez de députés présents pour constituer le quorum.

---

Toujours pendant le débat, le président adjoint intervient et rappelle au député de Brandon-Ouest que tous les commentaires devraient être adressés à la présidence.

M. BALCAEN présente des excuses de plein gré.

---

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député et portant sur l'élimination de la taxe de vente provinciale sur l'épicerie d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2026 sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

La séance est levée à 15 h 22 le mercredi 27 mai 2026.

Le président,

Tom LINDSEY